

### Semaine du 29 novembre 2021

En ce début de semaine, quelques nouvelles de la commission d'enquête sur l'industrie qui entre dans sa dernière ligne droite. A ma demande, je me déplace avec le Président de la commission ce lundi à Bruxelles pour rencontrer différents responsables des questions industrielles au niveau européen. Je visiterai également le site universitaire de Louvain particulièrement renommé pour son écosystème favorable au développement des biotechnologies qui représentent l'avenir du médicament et de la médecine dans les prochaines années.

❖ **Mardi dernier nous avons organisé une table ronde « l'industrie par ceux qui la font »**, l'occasion d'entendre différents acteurs qui font vivre des territoires. Je suis ravi d'avoir pu entendre l'entreprise Acome, groupe coopératif industriel international, innovant et reconnu dans les systèmes de câblage de haute technicité, tubes et accessoires pour les télécoms, l'automobile et le bâtiment. Son modèle de SCOP (société coopérative de production) permet un dialogue social et une participation des salariés remarquables au sein de l'entreprise. Le principe est simple :

- **Un mode de gouvernance participatif et égalitaire.** Concrètement un homme égal une voix. Les salariés détiennent au moins 51 % du capital social et 65 % des droits de vote.
- **Un partage équitable des bénéfices** : une part pour tous les salariés, sous forme de participation et d'intéressement ; une part pour les associés sous forme de dividendes ; une part pour les réserves de l'entreprise.
- **Un objectif de pérennité.** Les réserves, impartageables et définitives - en moyenne 40 à 45 % du résultat - contribuent tout au long du développement de l'entreprise à consolider les fonds propres et à assurer sa pérennité.

Vous le savez, je me définis souvent comme un militant de l'économie sociale et solidaire (ESS). J'ai siégé pendant plusieurs années au Conseil supérieur de la coopération (CSC) et au conseil supérieur de l'économie sociale (CSESS). Ces valeurs coopératives, témoins d'une autre économie plus tournée vers les objectifs sociaux et de solidarité font partie intégrante de mon engagement.

J'ai la conviction qu'elles peuvent aussi être des solutions adaptées dans le milieu industriel pour mieux faire participer et impliquer les salariés dans les prises de décisions. Il faut à mon sens réussir à débloquent le dialogue social en France. C'est l'une des clés pour réussir une réindustrialisation durable dans le pays.

Je remercie également les autres entreprises présentes qui ont permis des échanges nourris et ont chacune développé un point de vue particulier.

- Systech fabricant de câblages filaires électroniques pour l'aéronautique ;
- Boehringer dans la santé animale ;
- Frial, dans l'agroalimentaire ;
- GTPBioways sur les thérapies innovantes ;
- Didactic, dans la production des dispositifs médicaux à usage unique..

---

❖ **Jeudi, l'audition de l'ancien Ministre de l'Economie et du redressement productif Arnaud Montebourg** a permis d'opposer au discours de la majorité un certain nombre de vérités sur l'absence d'une véritable stratégie de relocalisation des activités économiques par filière. Pour le dire autrement le plan de relance est trop bureaucratique et trop technocratique. Il repose principalement sur des appels d'offres auxquels doivent répondre les entreprises pour obtenir des financements. Cela ne fait pas une vision stratégique des biens essentiels à relocaliser sur le sol. Par exemple nous importons 65% de nos fruits et légumes ! Comment cela est-il possible pour un grand pays d'agriculture et de maraîchage comme la France ? Ce n'est pas avec un appel d'offre qu'on réglera ce problème.

❖ Nous avons également pu échanger avec **la Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage FEDEREC** qui représente 1200 entreprises du recyclage et près de 30 000 emplois. Tri et collecte pour re-produire des matières premières : système universel de recyclage (plastiques, métaux, papiers cartons, textiles, solvants...) c'est là que tout doit recommencer pour l'industrie ! C'est un enjeu de contrôle des matières premières qui posent aujourd'hui des problèmes dans de nombreux secteurs de l'économie et qui connaissent des pénuries dues à la forte reprise économique internationale.

❖ Enfin les auditions avec **les représentants syndicaux et ceux du patronat** ont permis de renforcer encore plus l'idée d'une cogestion dans les entreprises. Le Medef s'est montré ouvert sur le sujet, ce qui est positif.

Vous l'avez compris, le dialogue social sera l'un des axes forts du rapport qui sortira à la mi-janvier...